



Compte Rendu sommaire de séance du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2021

Réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. JENSCH Nisl, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Documents d'urbanisme

- **a émis** un avis favorable à la majorité (Contre : 1 ; Abstention : 4 ; Pour : 8) sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) arrêté en séance du Conseil Communautaire le 6 mai 2021.

Subventions

- **a voté** les subventions de fonctionnement 2021 aux associations suivantes :

Associations	Subventions accordées
SPA de Luynes	60 €
AFM Téléthon	80 €
Restos du Cœur	200 €
Croix Rouge Française – antenne de Loches	150 €
FSE du Collège de Montrésor : Subv. Programmation culturelle	124,29 €
Entente des Clubs de football	1 471,64 €
Total	2 085,93 €

Personnel contractuel

- **a décidé** le recrutement d'un agent contractuel à raison de 12/35ème pour remplacer un agent indisponible à compter du 11 octobre 2021.

- **a décidé** d'avoir recours au Centre de Gestion 37 pour la mise à disposition d'une personne deux jours par semaine en complément pour assurer le remplacement de l'agent indisponible.

Fonctionnement des assemblées

- **a constitué** une Commission Locale d'Actions Sociales (CLAS), à la demande du Centre Intercommunal d'Actions Sociales, qui se substituera à la Commission communale d'Actions Sociales. Le référent désigné est M. Yves Thurey.

Travaux

- **a validé** le devis émis par M. Beguin Francis portant sur le remplacement des sanitaires dans les toilettes publiques pour un coût de 473,00€ HT, soit 567,60 € TTC.

- **a émis** un avis favorable à la demande émise par la SARL Tanières à Gogo sollicitant l'aménagement d'une zone circulaire d'environ 150 m² sur l'accotement de l'accès au LD La Basse Cossonnière. Ceci afin de permettre les manœuvres du camion de collecte des déchets ménagers, en prévision de la desserte du site résidentiel susnommé.

Finances

- **a estimé** à 25 € la valeur du m² des parcelles cadastrées YS 118 et 119 faisant l'objet d'une rétrocession pour l'euro symbolique par Val Touraine Habitat à la commune et représentant 7 m² au total,

- **a procédé** à la décision modificative suivante pour permettre les écritures comptables liées à l'intégration de ces biens dans le patrimoine communal :

Investissement Dépenses

Chapitre 041 - Compte 2112 Terrain de voirie : + 174 €

Investissement Recettes

Chapitre 041 - Compte 1328 Autres : + 174 €.

Divers

- **a donné son accord** à l'association Secours Catholique pour permettre l'apposition d'affiches pour sa campagne de collecte de dons.

- **a pris connaissance** de la fragilité du beffroi de l'Église suite à la visite d'un expert campanaire en vue de la protection éventuelle de l'installation campanaire. Le rapport de l'expert est attendu.

Le Maire,
Nisl Jensch

Affiché le 17.09.2021